



**REGROUPEMENT DES ORGANISMES  
COMMUNAUTAIRES QUÉBÉCOIS  
DE LUTTE AU DÉCROCHAGE**

**Mémoire présenté au Secrétariat à la jeunesse**

**Dans le cadre de la consultation sur le renouvellement du Plan d'action jeunesse**

25 octobre 2023

## TABLE DES MATIÈRES

Présentation.....	1
<i>Le ROCLD</i>	
<i>La Coalition Interjeunes</i>	
Résumé.....	2
Nos recommandations.....	2
Définition de la jeunesse.....	3
Le SAJ et ses partenaires.....	3
Miser sur le financement à la mission globale plutôt que sur le financement projet .....	4
Collaboration école-famille-communauté et table nationale et intersectorielle des partenaires communautaires en éducation .....	5
Les 62 OCLD membres du ROCLD .....	iii

## LISTE DES ACRONYMES

ACA	Action communautaire autonome
MJSM	Mouvement Jeunes et santé mentale
OCLD	Organisme communautaire de lutte au décrochage
ROCLD	Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage
RQ-ACA	Réseau québécois de l’action communautaire autonome
SAJ	Secrétariat à la jeunesse

## PRÉSENTATION

### Le ROCLD

Fondé en 1996, le Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage (ROCLD) compte 62 organismes d'action communautaire autonome (ACA) répartis dans 13 régions du Québec. Le ROCLD a pour mission de favoriser la concertation et les échanges entre les organismes communautaires qui travaillent à la problématique du décrochage scolaire, d'assurer leur représentation en tant qu'interlocuteur privilégié auprès des diverses instances publiques et communautaires et de les soutenir dans la consolidation et le développement de leurs activités.

Les organismes communautaires de lutte au décrochage (OCLD) membres du ROCLD sont des organismes qui ont une mission ou un volet structuré de lutte au décrochage scolaire et qui interviennent directement auprès des jeunes âgés principalement de 5 à 24 ans ainsi qu'auprès de leurs parents. Les OCLD proposent des activités d'accompagnement aux apprentissages scolaires, de motivation, d'apprentissage par projet ainsi que des programmes d'alternative scolaire et de mise en action qui permettent aux jeunes de vivre des expériences valorisantes et enrichissantes. 900 employé.e.s et 2000 bénévoles accompagnent et soutiennent plus de 8 000 jeunes en difficulté et leur famille chaque année.

**Le ROCLD est un fier membre engagé des trois grandes organisations suivantes :**

- Coalition Interjeunes
- Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)
- Mouvement Jeunes et santé mentale (MJSM)

### La Coalition Interjeunes

Un réseau fort de 410 organismes d'ACA jeunesse qui accompagnent et soutiennent les jeunes sur tous les fronts, dans toutes les régions du Québec. Les organismes membres de la Coalition Interjeunes sont : l'Association Grands Frères et Grandes Sœurs du Québec (AGFGSQ), le Regroupement des Auberges du cœur du Québec (RACQ), le Regroupement des écoles de la rue accréditées du Québec (RÉRAQ), le Regroupement des maisons de jeunes du Québec (RMJQ), le Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ), le Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage (ROCLD) et le Regroupement des Organismes Communautaires Québécois pour le Travail de Rue (ROCQTR).

L'ACA jeunesse est composée de groupes qui travaillent au quotidien avec des milliers de jeunes en les impliquant dans leur communauté, en les éduquant à une citoyenneté active, en créant des liens entre les générations, en les appuyant et les accompagnant dans leur insertion sociale et économique... Nous croyons qu'il est important de reconnaître pleinement l'apport de ces groupes dans le développement social et économique du Québec, et ce, en leur attribuant la place qui leur revient.

## RÉSUMÉ

On constate actuellement que les besoins des jeunes sont grandissants et qu'ils vont très probablement continuer de croître. Les effets négatifs et combinés de la pandémie, de l'inflation, de l'appauvrissement des familles et des défis importants du système scolaire vont continuer de se faire ressentir dans les années à venir. C'est pourquoi nous croyons qu'il est important :

- de ne pas délaissier l'intervention auprès des plus jeunes, avant que leurs difficultés ne prennent de l'ampleur ;
- de profiter de la contribution de l'ensemble des organisations jeunesse, qu'elles soient ou non financées par le Secrétariat à la jeunesse (SAJ) ;
- de soutenir financièrement le développement et la consolidation des organismes d'ACA jeunesse qui répondent déjà aux besoins des jeunes par leurs activités régulières liées à leur mission ;
- de faire un pas de géant pour le soutien aux jeunes et aux familles et pour la collaboration école-famille-communauté en connaissant mieux, en reconnaissant et en finançant adéquatement des centaines d'organismes d'ACA qui ont un volet structuré de lutte au décrochage, souvent sans financement puisque rattaché à la mission globale à un autre ministère que celui de l'Éducation.

## NOS RECOMMANDATIONS

### Le ROCLD recommande :

- Que le Plan d'action jeunesse tienne compte des besoins et des réalités des jeunes âgés de 12 à 29 ans ;
- Que le SAJ mette sur pied un comité des partenaires qui favorise la pleine participation des principales organisations qui œuvrent auprès de la jeunesse, qu'elles aient un projet financé ou non au Plan d'action jeunesse ;
- Que le gouvernement donne au SAJ des mandats qui soient à la hauteur de l'importance que représente la jeunesse pour le présent et l'avenir du Québec et que ces mandats s'accompagnent des moyens nécessaires à leur réalisation ;
- Que le SAJ contribue dans un effort concerté avec les ministères concernés à rehausser de manière significative le financement à la mission globale des OCLD et des organismes d'ACA jeunesse ;
- Que le SAJ mandate le ROCLD pour la mise sur pied d'une Table nationale et intersectorielle d'action communautaire en éducation.

## Définition de la jeunesse

En 2001, le gouvernement du Québec définissait la jeunesse comme étant les jeunes âgés entre 15 et 29 ans, et ce, en référence à la période de transition entre l'enfance et la vie adulte. Or, les OCLD ont observé que plusieurs difficultés et problématiques liées à cette période atteignent désormais les jeunes dès l'âge de 12 ans. Que ce soit les comportements à risque, la dépression et l'anxiété, la consommation de drogues et alcool, l'intimidation ou le décrochage scolaire (malgré l'obligation légale de fréquentation scolaire jusqu'à 16 ans), l'âge des jeunes aux prises avec ce type de difficultés et qui fréquentent les OCLD s'étend de 12 à 29 ans.

De plus, il est largement reconnu que le décrochage n'est pas un acte spontané, mais un processus qui se construit dans le temps par le cumul de défis qui éloignent les jeunes de l'école. Il est donc tout aussi primordial d'intervenir en amont du décrochage auprès des plus jeunes, qu'auprès des jeunes en situation de décrochage et qu'auprès des jeunes qui ont décroché.

Afin que le Plan d'action jeunesse prenne en compte TOUS les jeunes et qu'on puisse agir de manière efficiente et préventive sur les enjeux et les défis auxquels la jeunesse québécoise fait face, **le ROCLD recommande** :

- Que le Plan d'action jeunesse tienne compte des besoins et des réalités des jeunes âgés de 12 à 29 ans.

## Le SAJ et ses partenaires

Le ROCLD est d'avis que le SAJ devrait avoir des mandats à la hauteur de l'importance que représente la Jeunesse pour le présent et l'avenir du Québec.

Le SAJ doit assumer un leadership rassembleur auprès des différents ministères lorsqu'il s'agit de dossiers concernant la jeunesse ainsi qu'auprès des principaux acteurs (non institutionnels) qui œuvrent auprès de la jeunesse au Québec. À cet effet, nous considérons réducteur de considérer le partenariat sur la base d'une relation purement transactionnelle. Comme il a été présenté précédemment, la Coalition Interjeunes rassemble les principaux regroupements d'ACA jeunesse au Québec, un réseau fort de 410 groupes en intervention directe auprès des jeunes dans l'ensemble des régions. Ne pas considérer comme partenaire l'ensemble des grands regroupements des organismes d'ACA prive le SAJ de l'expertise d'un important réseau d'organismes.

Ainsi, **le ROCLD recommande** :

- Que le SAJ mette sur pied un comité des partenaires qui favorise la pleine participation des principales organisations qui œuvrent auprès de la jeunesse, qu'elles aient un projet financé ou non au Plan d'action jeunesse ;
- Que le gouvernement donne au SAJ des mandats qui soient à la hauteur de l'importance que représente la jeunesse pour le présent et l'avenir du Québec et que ces mandats s'accompagnent des moyens nécessaires à leur réalisation.

## Miser sur le financement à la mission globale plutôt que sur le financement par projet

Les OCLD, tout comme l'ensemble des organismes d'ACA jeunesse, ont la particularité d'être issus des besoins exprimés par la communauté, à partir desquels ils basent leurs activités. Ce sont des ressources solidement implantées dans leur milieu qui connaissent les conditions de vie et les besoins exprimés des jeunes et des familles. Leur autonomie vis-à-vis l'école et le milieu institutionnel leur confère une souplesse d'intervention exceptionnelle pour répondre adéquatement aux besoins de leur communauté.

Cette intervention se déploie dans une approche globale qui accueille les jeunes avec leur récit de vie, leur bagage, leurs origines familiale et sociale, leurs forces et leurs défis. L'approche globale permet d'intervenir dans les différentes sphères de vie et d'adapter l'intervention à la réalité de chaque jeune. En prenant appui sur leurs forces, sur les besoins exprimés, en intervenant au-delà de la simple difficulté scolaire et en développant des relations significatives et égalitaires avec les jeunes et les familles, les OCLD permettent à des milliers de jeunes d'actualiser leurs forces, de surmonter leurs difficultés et de se remettre en projet.

Une récente et importante étude d'impact<sup>1</sup> réalisée par la Coalition Interjeunes confirme que parmi les jeunes fréquentant et ayant fréquentés un OCLD ou une école de la rue :

- 65% affirment que l'organisme les aide beaucoup à avoir une plus grande motivation scolaire ;
- 41% affirment y avoir beaucoup développé leur envie d'apprendre ;
- 94% affirment que poursuivre leur scolarité est facilité par l'organisme ;
- 70% affirment que l'organisme a contribué à leur faire mieux aimer l'école et ;
- 88% affirment s'être améliorés à l'école grâce à l'organisme qu'ils et elles ont fréquentés.

L'étude confirme également que, parmi les jeunes ayant fréquentés un organisme d'ACA jeunesse :

- 84% affirment avoir développé leur confiance en soi grâce à un organisme et ;
- 82% affirment que l'organisme a contribué à développer leur estime personnelle.

Ainsi, les OCLD et les organismes d'ACA jeunesse répondent déjà aux besoins des jeunes par leurs activités régulières liées à leur mission, en offrant un accompagnement soutenu et continu. Le principal moyen pour soutenir leur développement et leur consolidation est de **hausser leur financement à la mission globale**. Malgré une hausse de l'enveloppe du programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) au budget 2022, les OCLD demeurent sous-financés :

- Le manque à gagner exprimé par les OCLD en 2022-2023 s'élève à 13,3 millions de \$ ;
- Devant les besoins grandissants de la jeunesse, beaucoup d'OCLD n'ont pas les ressources nécessaires pour accueillir tous les jeunes et les familles qui en ont besoin ;
- Les OCLD doivent recourir à un nombre important de bailleurs de fonds, ce qui génère une surcharge de travail et fragilise les organismes qui dépendent de financements instables et non récurrents. Dans le contexte économique actuel, les financements privés sont de plus en plus difficiles et incertains à obtenir ;

---

<sup>1</sup> Guichandut, M. A. (2023). [L'action communautaire autonome jeunesse et la réussite éducative des jeunes. Une étude d'impact](#). En ligne, p.27-35.

- Les OCLD sont frappés par la pénurie de main-d'œuvre. Ils ont besoin d'un soutien financier accru pour pouvoir continuer d'offrir des conditions de travail qui assurent la dignité des travailleuses et travailleurs dans un contexte d'inflation et d'appauvrissement et qui leur assurent de demeurer attractif pour retenir le personnel en place et combler l'ensemble des postes.

Alors que le financement par projet permet de répondre de manière ponctuelle et très spécifique à certains besoins, il ne permet pas un réel soutien dans une approche globale, comme celui déployé par les OCLD et les organismes d'ACA jeunesse dans la réalisation de leur mission.

Considérant que le Secrétariat à la jeunesse devrait s'inscrire en cohérence avec le [Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire](#) (PAGAC) adopté en mai 2022 et pour mieux soutenir la jeunesse, **le ROCLD recommande :**

- Que le Secrétariat à la jeunesse contribue dans un effort concerté avec les ministères concernés à rehausser de manière significative le financement à la mission globale des OCLD et des organismes d'ACA jeunesse.

## Collaboration école-famille-communauté et Table nationale et intersectorielle d'action communautaire en éducation

Il est impératif d'offrir le soutien nécessaire aux jeunes dans toutes les communautés au Québec en s'appuyant sur les ressources d'action communautaire existante qui choisissent de lutter contre le décrochage.

Un nombre croissant d'enfants et de jeunes vivent d'importantes difficultés dans leur parcours éducatif dans toutes les régions du Québec. Le ROCLD croit fermement que l'approche de l'ACA est essentielle pour répondre adéquatement aux besoins les plus prégnants des jeunes et de leur famille. **Nous estimons à plus de 300 les groupes de l'ACA qui ont un volet structuré de lutte au décrochage au Québec.** Bien qu'extrêmement fragiles en raison de la grande précarité du soutien financier qui leur est attribué pour les uns et de l'absence de financement pour les autres, ce sont **d'importantes ressources souvent méconnues du gouvernement et des institutions,** étant rattachés à la mission à un autre ministère. Ainsi, bien que l'éducation soit nommée comme étant LA priorité du gouvernement, il importe que l'on se penche sur des pistes de financement concrètes afin de consolider les ressources et le filet communautaire pour que dans toutes les régions, les jeunes en difficulté aient accès à un soutien adéquat et nécessaire pour favoriser leur réussite scolaire et éducative.

Les OCLD travaillent actuellement en étroite collaboration avec plus de **300 écoles et centres de formation**. Plus largement, 90% des organismes d'ACA jeunesse travaillent en partenariat avec les écoles de leur communauté.<sup>2</sup> La collaboration école-famille-communauté permet aux écoles et aux organismes d'assurer la complémentarité et la continuité de leurs interventions, de maximiser ces dernières et d'assurer un filet de sécurité le plus complet pour la jeunesse. C'est une voie essentielle pour mieux soutenir les jeunes, d'autant plus dans un contexte où le réseau scolaire est confronté à d'importants défis et où la réussite éducative ne peut relever de l'école à elle seule.

En connaissant mieux ces ressources, en s'assurant de leur reconnaissance en tant qu'organisme de lutte au décrochage et en les finançant adéquatement, le soutien aux jeunes de partout au Québec dans leur parcours éducatif ferait un pas de géant en avant. De la même manière, la collaboration école-famille-communauté se trouverait grandement bonifiée, permettant la possibilité pour les écoles de toutes les régions de collaborer avec des ressources expertes dans leur communauté.

Afin de favoriser la pleine contribution des ressources d'action communautaire en intervention directe auprès des jeunes en difficulté ;

Afin de favoriser la collaboration des milieux scolaire et communautaire pour mieux accompagner les jeunes dans leur parcours éducatif, **le ROCLD recommande** :

- Que le secrétariat à la jeunesse mandate le ROCLD pour la mise sur pied d'une Table nationale et intersectorielle d'action communautaire en éducation.

Cette Table permettrait de réunir les organismes d'ACA qui ont un volet structuré de lutte au décrochage et d'évaluer comment le milieu communautaire en collaboration avec le milieu scolaire peut soutenir davantage les jeunes en difficultés dans leur parcours, et ce, dans l'ensemble des régions du Québec.

---

<sup>2</sup> *Ibid.*, p.20.



## Les 62 OCLD membres du ROCLD

### BAS-SAINT-LAURENT (4)

Étape Normandie - Projet Filet (Rivière-du-Loup)  
Je raccroche (Rimouski)  
Maison familiale rurale du KRTB (Saint-Clément)  
Pro-Jeune-Est (Rimouski)

### CAPITALE-NATIONALE (5)

Carrefour des enfants de Saint-Malo (Québec)  
Centre Solidarité Jeunesse de Québec (Québec)  
Entreprise de formation Dimensions (Québec)  
Le Diplôme avant la médaille (Québec)  
Vallée Jeunesse Québec

### CHAUDIÈRE-APPALACHES (3)

Apprendre Autrement (Saint-Jean-Port-Joli)  
L'ABC des Hauts Plateaux (Saint-Pamphile)  
L'alternative (Thedford Mines)

### ESTRIE (3)

Maison des Grands-Parents de Sherbrooke (Sherbrooke)  
Maison Jeunes-Est (Sherbrooke)  
SAFRIE (Soutien aux familles réfugiées et immigrantes de l'Estrie) (Sherbrooke)

### GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE (1)

Enfantaisie Haute-Gaspésie (Sainte-Anne-des-Monts)

### LANAUDIÈRE (2)

Le Gît'Enfants (Sainte-Émélie-de-l'Énergie)  
Réussite Éducative Montcalm (RÉM) (Sainte-Julienne)

### LAURENTIDES (1)

Centre de prévention du décrochage scolaire Oméga (Sainte-Thérèse)

### LAVAL (1)

Diapason-Jeunesse (Laval)

## MAURICIE (2)

Autonomie Jeunesse (Trois-Rivières)  
Maison des familles Chemin du Roi (Trois-Rivières)

## MONTÉRÉGIE (4)

Benado (Delson)  
La Maison de jeunes Kekpart (Longueuil)  
La Maison de Jonathan (Longueuil)  
Macadam Sud (Longueuil)

## MONTRÉAL (31)

Association pour la réussite éducative des jeunes d'origine haïtienne du Québec (AREJ) (Montréal)  
Atelier 850 (Montréal)  
Carrefour des 6-12 ans de Pierrefonds-Est (Montréal)  
Centre communautaire Bon Courage de Place Benoît (CCBC) (Montréal)  
Centre communautaire Jeunesse unie de Parc-Extension (Montréal)  
Centre communautaire Petite-Côte (Montréal)  
Centre d'Aide à la Réussite et au Développement (CARD) (Montréal)  
Centre de ressources de la troisième avenue CRTA (Montréal)  
Centre socioéducatif Lasallien (Montréal)  
Déclit (Montréal)  
J'apprends avec mon enfant (JAME) (Montréal)  
Je Passe Partout (Montréal)  
Je Réussis (Montréal)  
La Maison d'Aurore (Montréal)  
La Maison des Familles de Mercier-Est (Montréal)  
La Maison des parents de Bordeaux-Cartierville (Montréal)  
La Relance Jeunes et Familles (Montréal)  
L'Ancre des Jeunes (Montréal)  
Le Point Cardinal (Montréal)  
Les Scientifines (Montréal)  
Les YMCA du Québec - Alternative suspension (Montréal)  
Mener Autrement (Montréal)  
Milieu éducatif La Source (Montréal)  
Motivation-Jeunesse 16/18 (Montréal)  
Perspectives Jeunesse (Montréal)  
Projet Harmonie (Montréal)  
Repaire Jeunesse Dawson - Dawson Boys & Girls Club (Montréal)  
REVDEC (Montréal)  
Ruelle de l'avenir (Montréal)  
Service d'aide communautaire Anjou (SAC Anjou) (Anjou)  
Toujours ensemble (Montréal)

## **OUTAOUAIS (2)**

Jardin éducatif du Pontiac (Campbell's Bay)  
Vallée Jeunesse Outaouais (Gatineau)

## **SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (3)**

Maison de l'Espoir Saguenay Lac-St-Jean (La Baie)  
Carrefour communautaire Saint-Paul (Saguenay)  
Centre des enfants (Chicoutimi)